GRC

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LE SAVIEZ-VOUS EN ALERTE

La GRC au Nouveau-Brunswick a la responsabilité de diffuser des messages d'alerte en cas d'incidents nécessitant une intervention policière et qui sont susceptibles de constituer une menace grave pour la sécurité publique, ou en cas d'Alerte Amber.

LES MESSAGES D'ALERTE SERONT DIFFUSÉS :

À LA RADIO

SUR LES APPAREILS SANS FIL COMPATIBLES

À LA TÉLÉVISION

SI VOUS RECEVEZ UN MESSAGE D'ALERTE :

- suivez les instructions précisées dans l'alerte jusqu'à avis contraire.
- suivez la GRC au Nouveau-Brunswick sur Facebook ou Twitter pour obtenir des mises à jour non critiques.
- vérifiez auprès de vos proches dans la zone touchée pour vous assurer qu'ils sont au courant de la situation.
- n'appelez pas le 911 sauf en cas d'urgence ou si vous avez de l'information précise au sujet de l'incident pour lequel l'alerte a été diffusée.
- ne disséminez pas de renseignements sur les allées et venues des policiers, ni de photos des opérations policières pendant l'incident.

Des mises à jour importantes seront diffusées par l'entremise du système En Alerte.

POURQUOI N'AI-JE PAS REÇU L'ALERTE?

Les messages d'alerte ne sont envoyés qu'aux appareils sans fil situés dans la zone touchée.

Si vous vous trouvez dans la zone touchée et que vous n'avez pas reçu le message d'alerte, communiquez avec votre pourvoyeur de services.

POURQUOI UN MESSAGE D'ALERTE N'EST-IL PAS DIFFUSÉ IMMÉDIATEMENT?

La police a besoin de temps pour répondre à un appel, évaluer la situation et recueillir des renseignements crédibles. Nous prenons des décisions en fonction des renseignements dont nous disposons en temps réel. Nous choisirons toujours la prudence lorsqu'il s'agit de la sécurité publique.

LE SAVIEZ-VOUS

La GRC utilise diverses méthodes pour communiquer lors d'un incident critique, notamment :

- Système En Alerte
- entretiens avec les médias
- réseaux sociaux
- conversations directes avec les résidents et les organismes touchés
- entretiens les médias

Nous transmettrons les renseignements aussi souvent que possible tout en protégeant l'enquête en cours.

SOYEZ PATIENT

La police ne met fin à une alerte que lorsqu'elle est certaine qu'il n'y a plus de risque pour le grand public, et cela peut parfois être long. Votre patience et votre collaboration à la suite de la diffusion d'un message d'alerte contribueront à assurer la sécurité de tous.

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Canada